1789-1792
Concilier monarchie et révolution

Accroche

« *Nous n'étions peut-être pas à Paris dix républicains le 12 juillet 1789* », Camille Desmoulins, 1793

Problématique

Entre tâtonnements, expérimentations et concessions, de quelle façon les révolutionnaires ont-ils tenté entre 1789 et 1792 de mettre en place des changements politiques tout en restant dans le cadre d'un régime monarchique ?

I- 1789 : l’émergence d’un nouveau modèle politique (et social)

A- La remise en cause de la monarchie absolue de droit divin

Document 1

« *Une inquiétude générale, un désir exagéré d'innovations se sont emparés des esprits et finiraient par égarer totalement les opinions, si on ne se hâtait de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés* ». (Discours de Louis XVI à l'ouverture des états généraux)

B- Le peuple en armes

Document 2

C- La fin de l'Ancien Régime

II- La tentative de monarchie parlementaire, 1790-1791

A- La séparation des pouvoirs

Documents 2 et 3

B- L’apprentissage électoral

C- Les tensions sous-jacentes

Document 2

« Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'État, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi et à faire exécuter les lois » (serment de Louis XVI à la fête de la Fédération, 14 juillet 1790)

« Nous nous soucions fort peu des décrets de l'Assemblée nationale que les seigneurs paient pour les faire » (déclaration des paysans de l'Yonne le 14 juillet 1790)

III- Deux mondes irréconciliables, 1792

A- La radicalisation des affrontements politiques et sociaux

B- La fuite du roi et ses suites

C- La chute de la monarchie et la proclamation de la première République

Document 4